

Les principaux objectifs de la Division des arts consistent à encourager la recherche de l'excellence dans les arts, de favoriser une plus grande participation aux activités artistiques et de répandre le goût de ces activités chez le public.

Une Division des industries culturelles établit les politiques d'aide au cinéma, aux entreprises d'enregistrement du son et aux maisons d'édition. Ces établissements sont concentrés surtout à Toronto et possèdent le potentiel nécessaire pour devenir autosuffisants. Un programme de garantis de prêts et de financement des intérêts dans le cas de l'édition est administré de concert avec l'Ontario Development Corp. La Division étudie des politiques propres à stimuler l'appui du secteur privé envers les arts.

La Section des sports et du conditionnement physique encourage la participation du public à un programme intégré d'activités physiques, sociales et éducatives. Elle fournit de la documentation publicitaire sur les loisirs, les sports et le conditionnement physique, outre des services de consultation et de l'aide aux organismes provinciaux de réglementation du sport et des rencontres d'athlétisme amateur.

Une Division de la citoyenneté encourage le sentiment d'appartenance à la province parmi les résidents, grâce à des services visant à abolir les obstacles qui gênent la participation à la vie collective. Au nombre de ces services, il convient de mentionner des classes de langue et d'orientation pour les nouveaux arrivants, la traduction gratuite en anglais de documents commerciaux et éducatifs rédigés dans d'autres langues, et des services d'information et de consultation multilingues.

Une Division de la conservation du patrimoine a pour rôle de protéger et de préserver les ressources patrimoniales et historiques de l'Ontario. Elle fournit de l'aide à l'Ontario Heritage Foundation et administre les parcs historiques de l'Huronie, y compris Sainte-Marie chez les Hurons, à Midland, de même que les établissements navals et militaires historiques de Penetanguishene, et le vieux Fort William.

**Manitoba.** Le Conseil des Arts du Manitoba vise à favoriser l'étude des œuvres d'art, à en répandre le goût et à promouvoir la création et la présentation de tels œuvres. Il aide les organisations qui s'occupent du développement culturel, octroie des subventions, des bourses ou des prêts aux Manitobains qui se livrent à des études ou à des recherches dans la sphère des arts, et offre des récompenses pour la réalisation d'œuvres artistiques de qualité exceptionnelle. Doté d'un budget de \$840,000, le Conseil a versé au cours de l'année close le 31 mars 1978 des subventions à 25 organismes, y compris le Manitoba Theatre Centre, le Rainbow Stage, le Royal Winnipeg Ballet et l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Dans le cadre de son programme de bourses, le Conseil a également fourni de l'aide à un certain nombre d'artistes du Manitoba.

**Saskatchewan.** Le Conseil des Arts de la Saskatchewan offre aux résidents de la province des occasions de s'adonner à l'art dramatique, aux arts visuels, à la musique, à la littérature, à l'artisanat et autres activités artistiques; de plus, il joue un rôle d'orientateur et promouvoit l'application de normes d'excellence en matière d'art.

Organisme provincial composé de 15 citoyens nommés par décret, le Conseil reçoit de l'assemblée législative un crédit, que complètent les revenus qu'il gagne et les dons qu'il reçoit. Divers groupes consultatifs de professionnels lui font des recommandations sur les lignes de conduite à suivre, la qualité artistique et la question du mérite.

Des consultants et un personnel de bureau effectuent le travail du Conseil. Les consultants dirigent les programmes et services qu'offre le Conseil, y compris la Saskatchewan School of Arts, une collection provinciale d'art visuel et d'artisanat, une conférence biennale des arts de la scène et différents programmes d'aide financière destinés à des organisations aussi bien que des artistes pris individuellement. Un bulletin, intitulé *Saskatchewan arts*, encourage les activités artistiques.

En 1978-79, le budget du Conseil a dépassé \$1 million, dont la moitié à peu près a été versée en subventions d'appoint, tandis que le reste a servi à couvrir les frais d'une école d'arts et de diverses activités artistiques.

**Alberta.** Le ministère albertain de la Culture offre des programmes d'éducation et de ressources pour stimuler la vie culturelle dans la province. Les programmes de diffusion de l'art aident les artistes et artisans de l'Alberta à exposer leurs œuvres.